

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA JUSTICE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

RECTIFICATIF N° 80/594 /MTJ:DGTFP-DFF.
aux décrets n°s 80-150 et 80-152/MTJ:DGTFP-DFF.
du 8 Avril 1980 portant promotion au titre de l'année 1978 des Administrateurs des cadres de la catégorie A hiérarchie I des S.A.F. (Travail et Administration Générale) en ce qui concerne Monsieur ITOUA Dieudonné

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

V I S A S :

D.B.

Au lieu de :

Administrateurs en Chef

Au 2° échelon

Mr. ITOUA Dieudonné p/c du 16.12.1979 Mini Intérieur

D.C.F.

L I R E

Administrateurs en Chef

Au 2° échelon

Mr. ITOUA Dieudonné p/c du 16.12.1978 Kinkala

Le reste sans changement

S.G.F.

BRAZZAVILLE, le 17 Décembre 1980

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Le Ministre du Travail et de la Justice, Garde des Sceaux

Colonel Louis SYLVAIN GOMA

Le Ministre des Finances

Victor TAMBA TAMBA

Henri LOPES

AMPLIATIONS :

- 1
- DGTFP/DFF 3
- D.B. 3
- D.C.F. 2
- S.G.F. 2
- SGCM/BC 2
- Région POOL 2
- Intéressé 1
- Dossier 3